

EVENEMENT METEOROLOGIQUE LUCAS

Du 01/02/2021 au 04/02/2021

Situation :

LUCAS est au stade de dépression tropicale faible. La pression au centre est estimée à 998 hPa, avec des vents à 65 km/h au sud de son centre et des rafales à 85 km/h. Elle se déplace vers le sud à 5 km/h environ.

Les conditions météorologiques se sont améliorées sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Le vent a repris des valeurs habituelles, avec des rafales entre 25 et 30 kt au maximum. Les cumuls de pluie pendant les 12 dernières heures atteignent 20 à 30 mm sur l'Ile des Pins et Goro, 10 à 15 mm ailleurs sur le sud de la Grande Terre.

Les pluies ont fortement diminué, mais la prudence reste de mise en raison d'inondations, d'éboulements et de nombreux branchages tombés à terre.

La mer reste dangereuse sur le littoral du sud du territoire. Sur la Pointe Sud et l'Ile des Pins, les vagues atteignent encore 3 à 4 m ce jeudi matin puis diminuent entre 2 et 3 m. Sur la côte Ouest: les vagues atteignent 3 à 4 m, notamment en face des passes ce jeudi matin.

Cet événement météorologique s'éloigne et sa trajectoire ne présente plus une menace directe pour les territoires habités de la Nouvelle-Calédonie.

Bilan :

A 11h00, 6388 clients ENERCAL sur les secteurs de Dumbéa Nord, Ile des Pins, Maré, Ouvéa, Kouaoua, Païta et Yaté et 2355 clients EEC sur les secteurs de Bourail, Canala, Dumbéa, Lifou, Thio, Nouméa, Mont-Dore sont privés d'électricité.

Une coupure du transport fibre optique toujours en cours entre Nouméa et Tontouta (pont de la Tamoia), engendre de très fortes perturbations sur tous les réseaux de télécommunications (fixe, mobile, internet, liaisons louées, radiodiffusion et VHF marine) dans les zones suivantes : Côte Ouest à partir de Tontouta, le Nord de la Calédonie et Ouvéa, Lifou.

Sur le secteur de Païta les principaux axes routiers sont rétablis, mais le réseau secondaire (Mont Mou et Tamoia) demeure perturbé ce qui entraîne l'isolement d'habitations. La prudence est de mise dans les secteurs impactés.

Durant le passage du phénomène cyclonique, la coordination des moyens de secours (communaux et extra communaux) sur les communes les plus impactées a permis de réaliser des sauvetages, des mises en sécurité et d'évacuer la population impactée vers les centres d'accueil des impliqués.

Un pont aérien vers les Iles Loyauté, réalisé avec les concours d'un moyen aérien des Forces Armées de Nouvelle Calédonie, est programmé le 04/02/2021 afin d'acheminer le personnel et matériel nécessaire pour le rétablissement du réseau électrique ainsi que du matériel nécessaire à de l'action des secours sur les communes.

Consigne :

La population est invitée à respecter les consignes diffusées par la sécurité civile. Il est conseillé de limiter les déplacements inutiles, de faire preuve de prudence notamment aux abords du littoral et des différents axes routiers.

Information de la DSCGR :

Durant le passage de l'évènement météorologique LUCAS, des interrogations portant sur la gestion des alertes par la DSCGR se sont exprimées sur les réseaux sociaux. Afin d'informer les calédoniens, il apparaît utile de rappeler le processus de déclenchement et d'enchaînement des alertes.

Les cyclones représentent les événements météorologiques les plus dangereux car ils sont associés à des vents forts, des pluies torrentielles, une houle cyclonique importante et des marées de tempête. Un ou plusieurs de ces aléas peuvent affecter en même temps une même région.

Le critère de classification des cyclones repose exclusivement sur la vitesse du vent maximum près du centre moyennée sur 10 minutes. On admet généralement qu'il faut multiplier cette valeur par 1,5 pour estimer les rafales associées. En fonction de leur intensité, les cyclones ou dépressions tropicales peuvent être très destructeurs, de part et d'autre de leur trajectoire, sur une zone plus ou moins étendue.

/ Description des différents types de dépression

Type de perturbation tropicale	Catégorie du BOM	Vent sur 10 mn en km/h	Rafales en km/h	Pression en hectopascal (hPa)
Dépression tropicale faible	0	≥ 61	-	-
Dépression tropicale modérée	1	62-88	≤ 125	≥ 985
Dépression tropicale forte	2	89-117	125-164	985-970
Cyclone tropical	3	118-159	165-224	970-940
Cyclone tropical intense	4	160-199	225-279	940-915
Cyclone tropical très intense	5	≥ 200	≥ 280	≤ 915

Dès l'annonce par Météo France d'une prévision de dépression tropicale forte ou de cyclone qui entre ou se forme dans la zone d'observation météorologique de la Nouvelle-Calédonie, le Territoire est mis en pré-alerte cyclonique pour en informer, d'une part, les populations et, d'autre part, les appeler à la vigilance sur l'évolution du phénomène.

Les niveaux d'alerte sont déclenchés sur décision du Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur proposition du service chargé de la prévision météorologique, après avis du conseil de direction composé de :

- Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ou son représentant ;
- Haut-commissaire de la République ou de son représentant ;
- Présidents des assemblées de provinces, ou de leur représentant ;
- des maires des communes de Nouméa, Païta, Dumbéa et du Mont-Dore ou de leurs représentants ;
- Président de l'association française des maires ou de son représentant ;
- Président de l'association des maires de Nouvelle-Calédonie ou de son représentant.

Le conseil de direction se réunit pour valider les niveaux d'alerte notamment les passages en alerte 1, 2 et le déclenchement de la phase de sauvegarde sur les communes concernées par le déclenchement d'une alerte 2.



